



modifications façades maison

Par **bm69**, le **14/09/2020** à **14:04**

Bonjour
Dans mon lotissement de 9 maisons dont je suis président, un propriétaire a décidé depuis le mois d'août de faire de grands travaux dans le rez de chaussée de celle-ci : ouverture de grande baie sur 3 cotés de la maison, rebouchage de porte existante, ouverture de petite fenêtre etc et cela sans permis de construire affiché ; pour il me semble faire des studios j'ai mis permis de construire car il me semble que quand les travaux dépassent 20 m carré il en faut 1
2 questions : faut il vraiment un permis de construire ? Faut il l'accord du syndicat du lotissement ?
Merci de vos réponses
Bonne fin de journée

Par **morobar**, le **14/09/2020** à **16:25**

Bonjour,
Encore faut-il savoir de quoi vous êtes président.
Si ASL :
* Oui
* Non

Par **bm69**, le **14/09/2020** à **18:12**

Bonjour
ASL ; Mais le soucis est permis ? autorisation de l'ASL ?

Par **Tisuisse**, le **15/09/2020** à **07:14**

Bonjour,
Que dit le règlement de lotissement sur ce point (aspect des façades) ? Avez-vous interrogé les services de l'urbanisme de votre commune pour savoir si un permis de

construire a été délivré pour ces modifications de façade ?

Par **morobar**, le **15/09/2020** à **09:26**

Le règlement du lotissement n'est valide que 10 ans et s'efface au profit du PLU pour ce qui est des règles d'urbanisme.

Par **amajuris**, le **15/09/2020** à **10:23**

bonjour, le plus simple, c'est que vous alliez vous renseigner auprès du service d'urbanisme de votre mairie, mais selon votre message, le PC semble nécessaire.
Salutations

Par **bm69**, le **15/09/2020** à **15:44**

Bonjour et merci pour vos réponses.
J'ai un doute sur le dépôt car pas de panneau sur le chantier.
D'autre part ce propriétaire est en SCI y a-t'il d'autres obligations?
Salutations

Par **Tisuisse**, le **15/09/2020** à **16:21**

SCI ou non, le permis de construire ou l'autorisation de travaux est obligatoire, la mairie doit donc avoir une trace de la demande dans ses archives.